

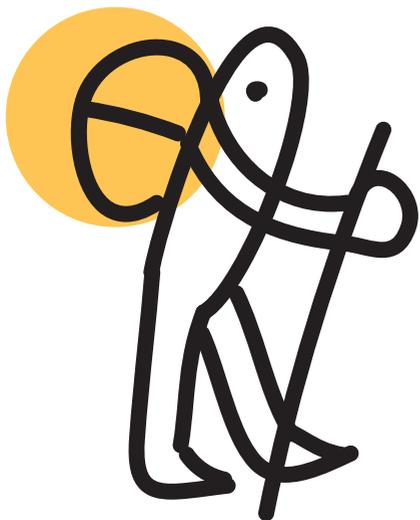
# Balade

*Kerzhadenn*

7

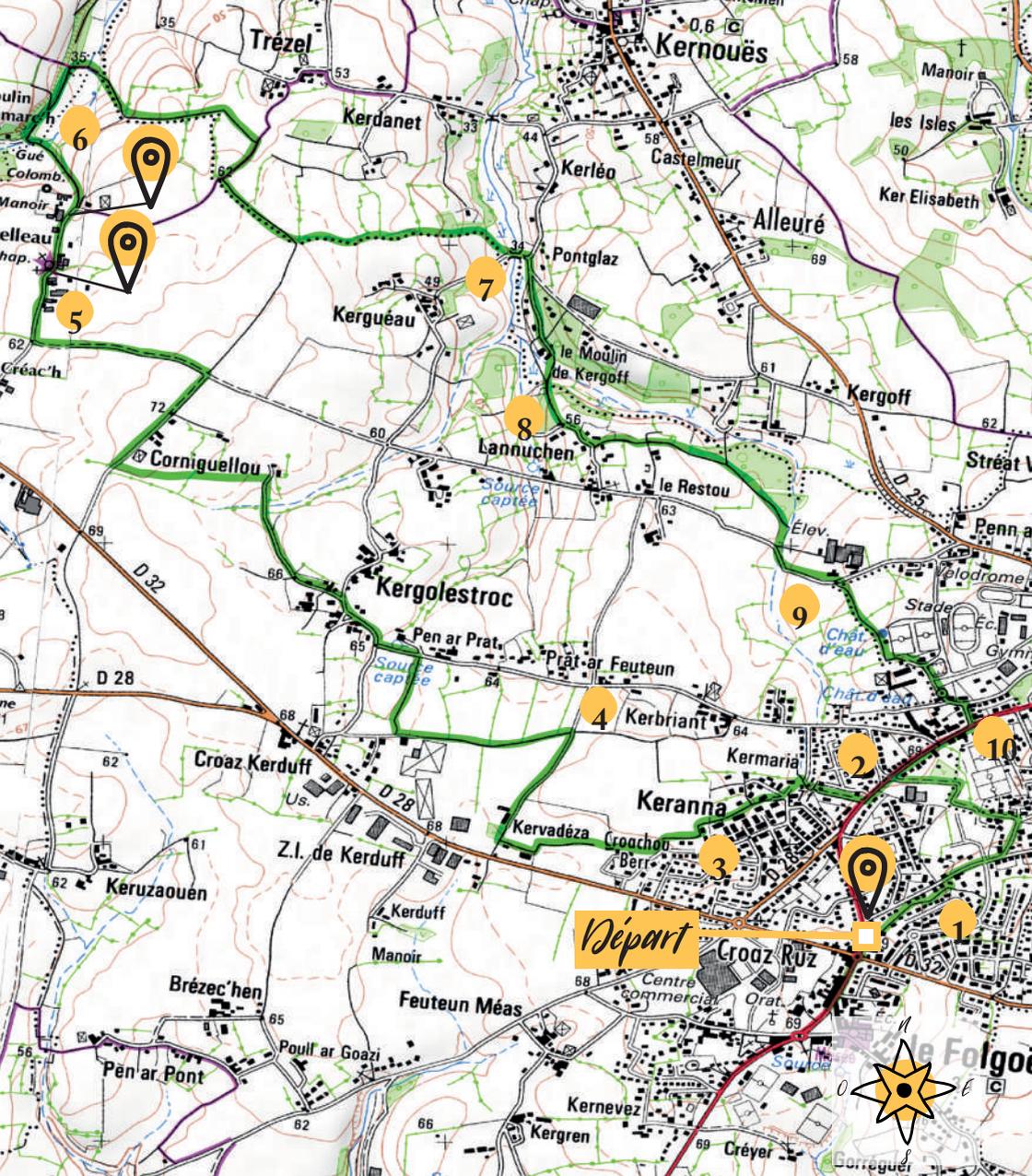
## au Folgoët

Sur le chemin de Guicquelleau



DISTANCE: 13 km  
DURÉE PÉDESTRE: 3h15  
BALISAGE 

RANDONNÉE



Extrait de SCAN 25° © IGN - 2020 Autorisation n° 40-20.24

0 500 mètres

Balilage de jalonnement  
(Continuité du sentier)

Balilage directionnel  
(Tournez à gauche ou à droite)

Erreur de parcours  
(Mauvaise direction)

GR°34			
Sur le chemin de Guicquelleau			

La couleur du balilage change en fonction du circuit.



# Départ



## Bourg du Folgoët Parking Freppel

GPS > Lat x Lon : 48,561301, -4,337003

Rejoindre le point de départ en remontant la rue « Duchesse Anne » jusqu'à la Basilique du Folgoët. Tourner à droite, à la première route, après le manoir « le Doyenné ». Stationnement possible à 50 m sur la gauche.

À la sortie du parking, emprunter, à gauche, la rue entre la Basilique et le manoir du « Doyenné ». Remonter à droite la rue des « Trois Rois » et longer la D.788, jusqu'au rond-point de la Croix-Rouge. Poursuivre sur 50 m et emprunter le sentier sur la droite.

**1** Au bout du sentier, prendre à gauche puis à droite : rue de la Paix (sur 200 m). Tourner à gauche rue d'Armor (100 m).

**2** Attention : Traverser la D.788. Tourner à gauche et emprunter le sentier à droite.

**3** Longer le lotissement par le sentier jusqu'à la route communale.

**4** Après 200 m, tourner à gauche par le chemin rural jusqu'à Croas-Kerzu, puis à droite jusqu'à Kerbriant.

**5** Au croisement de la route de Guicquelleau, tourner à droite vers la Chapelle et le site pédagogique « Terre d'Hortensias ». Descendre le sentier à gauche (Manoir colombier – propriété privée).

**6** Passer le gué et tourner à droite et encore à droite.

## Les 3 spots à voir !

- La basilique Notre-Dame du Folgoët
- La chapelle Saint-Vellé
- Le Manoir de Guicquelleau (privé)

Anne a testé ce circuit, flasher pour lire son expérience !



**7** Pont-Glas (calvaire) : tourner à gauche, puis à la 1ère route à droite. En fin de route, prendre le sentier de droite.

**8** Au hameau de Lannuchen, emprunter le 1er sentier à gauche.

**9** Après 200 m de route communale, prendre le sentier à droite jusqu'au château d'eau.

**10** Attention : traverser la D.788 et tourner à droite vers l'espace Kermaria. Utiliser l'itinéraire de départ par la rue Armorique (à gauche) puis, par le sentier à gauche de l'école, jusqu'au centre bourg du Folgoët.

La randonnée est balisée dans les deux sens.  
Le descriptif « pas à pas » est suggéré dans le sens des aiguilles d'une montre.



# Règles d'or de la Randonnée

La nature est généreuse, elle offre ses richesses et ses beautés au détour des chemins. Mais son patrimoine est fragile, sa protection est donc l'affaire de tous.

Agissez pour l'environnement en respectant et en faisant respecter ces quelques consignes.

- Je prépare mon itinéraire en évaluant la distance ainsi que le niveau de difficulté et de praticabilité, en me renseignant sur la météo, les horaires de marée.

- Je pars avec un équipement adapté.

- Je respecte le tracé des circuits et j'évite ainsi le piétinement et l'érosion des zones protégées et fragiles.

- Je respecte la faune et la flore.

**Remerciements** à Sentiers en Pays de Lesneven Côte des Légendes ainsi qu'aux associations locales qui œuvrent tout au long de l'année pour permettre à chacun de pratiquer la randonnée à pied, à cheval et à vélo dans les meilleures conditions.

- Je ne fais pas de feu, je veille à bien éteindre ma cigarette.

- Je ne jette pas mes papiers, mégots et autres détritux.

- Je respecte les propriétés privées traversées ainsi que le travail des agriculteurs et éleveurs.

- Je tiens mon chien en laisse.

- À vélo et à cheval, j'adapte ma vitesse et laisse la priorité aux piétons.



[www.cotedeslegendes.bzh](http://www.cotedeslegendes.bzh)

## Contact

**Tourisme Côte des Légendes :**

Place des 3 Piliers

29260 Lesneven

Tél. : 02 29 61 13 60

[tourisme@cotedeslegendes.bzh](mailto:tourisme@cotedeslegendes.bzh)

## Signaler un problème

Les associations randonnée de la Côte des Légendes veillent à la qualité leurs circuits.

Si vous rencontrez des problèmes lors de votre pratique, vous pouvez les signaler en utilisant le dispositif Suricate ou transmettant l'information à Tourisme Côte des Légendes.

[sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr)

